



Communiqué de presse
Le 11 septembre 2025

Université de Tours et FIPHFP : un partenariat renouvelé pour une politique handicap renforcée en matière d'inclusion

Ce jeudi 11 septembre, l'université de Tours et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) renouvellent officiellement leur convention de partenariat pour les trois prochaines années. Une signature qui permet à l'établissement de franchir une nouvelle étape dans sa politique handicap, avec la publication d'un projet stratégique dédié et qui vise à proposer aux personnels un environnement de travail accessible, inclusif et porteur d'équité.

Avec 146 bénéficiaires de l'obligation d'emploi* (BOE) en 2023, soit un taux d'emploi de 5,72 %, l'université de Tours avoisine désormais le seuil légal des 6 % de manière quasi structurelle, marquant une progression notable depuis 2021 (112 BOE au 31 décembre 2021).

Le projet handicap 2025-2027 prévoit le recrutement, dans les deux prochaines années, de 22 nouveaux agents en situation de handicap, dont 4 apprentis, et la titularisation de 6 personnels BOE. L'objectif de ce projet est d'atteindre 6,1 % de taux d'emploi en 2027.

Un plan d'actions stratégique sur tous les aspects de l'emploi des personnes en situation de handicap

A l'occasion de la signature de ce renouvellement de convention, l'université de Tours présente un projet en 7 axes stratégiques :

- 1. Un recrutement inclusif et développement de l'apprentissage**
Un recentrage des procédures RH pour une meilleure intégration du handicap dans les parcours professionnels. En 2024, 10 offres d'apprentissage ont été diffusées auprès des partenaires territoriaux comme Cap Emploi 37.
- 2. Un accompagnement renforcé dans le reclassement et la reconversion**
Avec l'appui d'un conseiller mobilité carrière, 7 agents en reconversion ou reclassement bénéficieront d'un accompagnement renforcé.
- 3. Maintien dans l'emploi structuré et pluridisciplinaire**
L'université ambitionne de maintenir chaque année l'accompagnement d'environ 90 agents, avec une moyenne de 40 financements FIPHFP annuels.

*Les bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi sont les travailleuses et travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (source : Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles)

Une équipe pluridisciplinaire (médecin du travail, psychologue, assistante sociale, DRH, etc.) permettra d'assurer un suivi de proximité.

4. Une politique de formation ciblée et continue

Plus de 20 000 € seront investis sur la période pour proposer à l'ensemble des personnels des formations adaptées, notamment sur l'accessibilité numérique, l'accueil inclusif ou les logiciels compensatoires.

5. Une meilleure compréhension du sujet par la sensibilisation

Le projet prévoit le maintien de la participation active à la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) et la sensibilisation de la communauté universitaire, au travers de différents événements tout au long de l'année.

6. Un nouvel axe Accessibilité numérique structurée

L'université investit près de 30 000 € pour auditer, améliorer et valider l'accessibilité de ses outils numériques. Après l'adoption en 2024 d'une charte d'accessibilité numérique et bâtementaire, un Schéma directeur sur l'accessibilité numérique est en cours de travail pour appuyer cet axe.

7. Des actions innovantes et une recherche appliquée

L'université crée une Chaire "Inclusion au Travail et Management", incluant une thèse, des événements et des publications, pour faire progresser les pratiques RH. Elle a rejoint également le [réseau Atypie-Friendly](#) pour mieux intégrer les personnes neuroatypiques dans les études et l'emploi.

Un engagement renforcé en faveur d'une politique inclusive et partagée

En renouvelant son partenariat avec le FIPHFP, l'université de Tours réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, et ce à tout au long de leur carrière. Porté par un comité de pilotage collégial dédié, ce projet s'inscrit au cœur de la stratégie de l'université en associant l'ensemble des parties prenantes : élus, syndicats, directions, services, étudiants et partenaires externes tels que Cap Emploi ou le FIPHFP.

Grâce à une mobilisation budgétaire forte et au soutien du FIPHFP, au travers d'un budget total de 900 400 € (619 600 € financés par le FIPHFP et 280 800 € par l'université), l'université de Tours démontre sa capacité à articuler rigueur financière et ambition sociale. L'intégration progressive de la mission handicap au sein des fonctions stratégiques des ressources humaines (recrutement, mobilité, formation) ancre durablement cette politique inclusive dans la culture de l'établissement.

Contact presse :

Anne-Sophie Laure – Directrice de la communication
annesophie.laure@univ-tours.fr – 07 77 16 56 02

A propos de l'université de Tours

Située au cœur des villes de Tours et de Blois, l'université de Tours place la formation, l'innovation, la professionnalisation et la réussite des étudiants au cœur de son projet depuis 50 ans. Avec huit UFR, deux IUT, une école d'ingénieurs polytechnique et un Institut d'Administration des Entreprises (IAE), elle offre les atouts de la pluridisciplinarité à ses 32 700 étudiant.e.s. L'université est ouverte sur le monde et encourage la mobilité étudiante ; elle accueille d'ailleurs plus de 3 250 étudiant.e.s et 300 personnels internationaux chaque année. Ses 34 unités de recherche sont labellisées (8 CNRS, 6 Inserm et 3 INRAE) et reconnues aux niveaux national et international. Elle est labellisée HRS4R - Human Resources Strategy for Researchers- et a récemment rejoint le consortium NEOLAiA, alliance de jeunes universités européennes.

A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants

de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts. Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contacts Presse - FIPHFP :

Véronique Bonnet – 06 08 62 33 59 – v.bonnet@agence-cid.fr

Chloé Lemahieu – 06 89 57 84 63 – c.lemahieu@agence-cid.fr